

**Concertation publique en RNN  
du Delta de la Sauer**

**Atelier "diagnostic partagé"**

**11 décembre 2023**

**Salle polyvalente - Munchhausen**

Étaient présents :

24 participants (liste présence) accueillis par Madame Blandine SCHAFFNER, responsable mission réserves naturelles nationales rhénanes au CEN Alsace ; Madame Muriel DISS-SCHOTT, garde animatrice de la réserve

Animateur : Bernard CHRISTEN

Heure de début : 19h05

Heure de fin : 22h15

### Introduction

L'animateur expose le déroulé de la soirée.

Madame Schaffner remercie la commune pour la mise à disposition de la salle et les participants pour leur mobilisation. Elle enchaîne ensuite sur les objectifs de la démarche de concertation.

Elle rappelle que la RNN a été créée il y a 25 ans, qu'elle est dotée d'un plan de gestion renouvelé pour 2023-2032, lequel décrit les actions à mener pour préserver et restaurer les milieux. Le plan de gestion prévoit notamment la révision du plan de circulation. Le recours à une démarche de concertation pour l'établir constitue une nouveauté.

Dans ce but, l'atelier de ce soir vise à échanger sur la perception des participants sur la réserve naturelle et ses enjeux de fréquentation, afin de poser les bases d'un diagnostic.

Les ateliers suivants seront consacrés aux propositions de solutions. Un atelier spécifique sur la gravière Willersinn sera tenu en janvier, élargi à la problématique de la pêche en général.

L'animateur rappelle ensuite, support à l'appui, quelques éléments de diagnostic, et invite les participants à approfondir ces éléments en répondant aux questions formulées sur les planches de travail distribuées.

Réunis en 6 tables de travail, les participants disposent de 45 minutes pour réfléchir sur les questions posées.

### Interventions avant le travail en groupe

Un participant souligne que la piste cyclable qui traverse la réserve existait avant le décret instituant le statut de RNN. Selon ses observations, la majorité des cyclistes provient des communes environnantes et effectue des allers-retours, notamment vers le bac de Seltz.

Un autre participant suggère que chacun se présente et explique à quel titre ils sont présents ce soir. L'animateur propose que chacun se présente dans leurs groupes respectifs et au moment de la restitution des travaux.



## Restitution, échanges et débat

Le résultat du travail de groupe, effectué dans une ambiance studieuse, est restitué sujet par sujet, par le secrétaire de chaque table, à tour de rôle.

Planche n° 1 : Le classement en réserve naturelle, un atout ou un handicap ?

Pour la majorité, le classement en RNN constitue un atout :

- Conservation d'un patrimoine, d'un site, de la biodiversité et des paysages au niveau local et régional
- Préservation de la faune et de la flore.
- Lieu propice pour la pêche et les promenades, possibilités de loisirs.
- Attrait touristique.
- Attrait pour les habitants de Munchhausen et Seltz qui bénéficient d'un espace agréable à proximité.
- Lien renforcé avec les communes avoisinantes.
- Retombées économiques.
- Contribue à faire connaître le territoire de la Sauer et la commune de Munchhausen.
- Restriction de l'exploitation des gravières.
- Lieu de découverte idéal pour l'éducation à l'environnement.

Quelques handicaps cependant :

- Pour les habitants riverains, s'il y a eu au départ une impression de dépossession, une crainte de subir des restrictions d'accès et d'usage ainsi que la pression des écologistes, il s'avère que les récents efforts de communication dissipent ces craintes.
- Même chose pour les communes qui ont eu peur d'être lésées.
- Il y a quand même des limitations de liberté, par exemple les interdictions liées aux chiens, même si la promenade en laisse est tolérée.
- L'attrait que suscite la réserve devient un handicap, car trop de monde la fréquente, notamment au printemps. Cette attractivité draine des visiteurs non locaux, ce qui nuit à la tranquillité des locaux qui s'y promènent et à la quiétude de la faune.

Planche n° 2 : Que pensez-vous de la richesse du patrimoine naturel, faune, flore et paysage du delta de la Sauer ?

- La richesse ornithologique reconnue de la réserve a permis de mettre en lumière sa faune et sa flore en général.
- Le statut de réserve a fait en sorte que les riverains, qui connaissaient l'endroit, sont maintenant davantage conscients de la diversité des espèces.
- La réserve a pour caractéristique une diversité de paysage.
- Le statut de réserve a favorisé la fauche tardive des prairies, ce qui reste anecdotique dans les alentours. La fauche tardive contribue à la richesse de la réserve.
- La réserve est menacée d'envasement, ce qui va modifier le paysage. Conjugué à la



diminution des précipitations, cela risque de transformer la réserve en forêt. L'envasement dégrade les milieux et menace la richesse exceptionnelle de la RNN. Le milieu aquatique est particulièrement dégradé, non seulement par l'envasement, mais aussi par les haies non entretenues en amont. L'envasement a commencé dans les années 1970 à cause du ruissellement dans les terres agricoles. L'eau est amenée par la Sauer, elle est brune, ce n'est pas l'eau du Rhin.

- Le delta de la Sauer est une des plus grandes frayères sur le Rhin, or on assiste maintenant à des problèmes de reproduction des poissons.
- Le respect du site, et ce depuis longtemps et encore plus depuis le classement en réserve, a permis à certaines espèces - faune et flore - de réapparaître ou de se maintenir, comme le pélobate brun, toujours menacé, qui bénéficie toutefois d'un statut de protection. Mais cela favorise également le maintien d'espèces communes non forcément menacées il y a quelques décennies, qui le deviennent aujourd'hui, comme la grenouille rousse. Le milieu rhénan est morcelé, les espèces sont vulnérables, notamment les amphibiens. Leur suivi et leur protection sont importants.
- L'éducation à l'environnement et les animations réalisées par la Maison de la nature sont des actions positives, mais il faut viser un équilibre entre richesse de la faune et de la flore et observations/fréquentation, découverte des paysages de la réserve en barque, en vélo ou à pied.

Des questions sont soulevées :

- Des espèces autochtones sont menacées désormais par des espèces nouvelles qui sont apparues. Quelles actions sont menées pour contrer ce phénomène ?
- Les moustiques sont devenus un problème, surtout cette année. Comment le traiter ?
- La biodiversité s'est-elle développée suite au classement ?

Explication du naturaliste de la réserve sur le développement de la biodiversité et sur le phénomène d'envasement :

- Consécutivement à la protection du site et à certaines mesures de gestion (ex: fauche), certaines espèces se sont développées, mais pour d'autres, c'est encore difficile à trancher. Le plan de gestion sert justement à décrire l'état du site et à suivre son évolution.

Le fonctionnement hydraulique du delta a été modifié suite à la construction de digues et du barrage à clapet, ce qui a diminué l'apport d'eau, entre autres facteurs. Cela a créé un piège à sédiments. On sait également qu'il y a d'ailleurs plus de sédiments fins qui proviennent du Seltzbach dû aux pratiques agricoles. Le problème est désormais bien cerné grâce aux études menées, et des travaux de restauration hydraulique sont prévus, comme l'augmentation des prises d'eau et la suppression de digues.

Planche n° 3 : Quelles sont les pratiques les plus impactantes sur la faune et la flore et les endroits les plus impactés ?

- Il est étrange que l'usage de la voiture soit interdit le week-end et autorisé la semaine. (Cette interdiction a été fondée sur le fait qu'il y a davantage de piétons et de vélos le week-end et qu'il y a un risque accru d'accident.) La réglementation n'est d'ailleurs pas toujours respectée, car on voit des voitures le dimanche.



- La fréquentation va de pair avec une pollution et des déchets (sachets, mouchoirs...).
- L'impact de groupes denses à pied ou à vélo est plus important que le même nombre de visiteurs qui se promènent de manière plus diluée.
- Il y a globalement un manque de respect de la réglementation existante : Les chiens non tenus en laisse et l'utilisation des sentiers non principaux dérangent la faune. On observe aussi peu à peu un élargissement des chemins.
- La fréquentation de la véloroute pose problème.
- La vitesse excessive des voitures aux abords de la réserve est cause de mortalité de la petite faune (hérissons, écureuils, couleuvres, grenouilles...)
- Certains pratiquants de canoë ne respectent pas les règles.
- Les impacts les plus importants sont là où il y a croisement de pratiques (vélos, piétons principalement...)
- Le CEN a progressé ces 2-3 dernières années sur la communication, les visiteurs sont plus respectueux. Par contre, des efforts sont encore à faire, par exemple en signalant davantage le statut de réserve par des panneaux éducatifs, qui vulgarisent l'information. De même, une information bien visible en allemand et en français (manque d'affichage bilingue) devrait être mise en place. Toutefois, les cyclistes qui roulent vite n'y seront pas sensibles.

Quelques questionnements :

- Est-ce que la pêche a un impact ?
- Il est inconcevable que la réserve soit traversée par des véhicules automobiles. Il faudrait voir qui circule : agriculteurs, pêcheurs (sachant que les membres des associations de pêche sont plutôt respectueux de la nature) ? Comment fermer la réserve aux véhicules motorisés tout en permettant l'accès nécessaire aux véhicules de secours ?

Planche n° 4 : Quels sont pour vous les éléments et les lieux spécifiques de conflits d'usages altérant la sérénité et l'ambiance du lieu ?

- Beaucoup de circulation à pied, à vélo, en automobile sur le pont de Munchhausen.
- Au niveau de la station ornithologique, le virage sur la piste cyclable pose problème lorsque des piétons et des vélos se croisent, sans parler de la vitesse des voitures. Il y a d'ailleurs plusieurs zones dangereuses sur la piste cyclable, notamment au Grosswoerth, au virage.
- Les cyclistes ne se rendent pas compte qu'ils entrent dans une réserve.
- Du pont de la Sauer jusqu'à la prairie, un goulot existe où peuvent s'entremêler les groupes à pied lors des visites d'animation par exemple, les vélos, les voitures. Le risque d'accident (piéton fauché par un vélo) existe.
- La piste cyclable est empruntée à la fois par des cyclistes qui circulent en groupe compact, parfois bruyants, des vélos de course qui tracent, des coureurs qui font leur footing, d'où des conflits.
- La RNN est victime de son succès et draine beaucoup de monde. Mais il n'y a pas d'alternative de promenades hors réserve naturelle.
- Ces points de conflit (pont de la Sauer, chemin de la station ornithologique...) sont à nuancer en fonction des jours (le week-end surtout) et sur des temps courts, car il y a des moments où il n'y a personne.



- Il avait été question de déplacer la piste cyclable, de créer une passerelle, de remplacer le macadam par du concassé, ce qui causerait plus de bruit et dérangerait davantage la faune.
- Existent-ils vraiment des conflits d'usage ? Le principal enjeu est qu'une RNN préserve la biodiversité. Les conflits entre les usages peuvent se régler facilement par des aménagements. Le problème est le dérangement de la faune. Il faut étudier où vont les gens, s'il faut instituer des zones de quiétude et s'interroger s'il y a vraiment trop de monde !

## Conclusion

Suite au travail de ce soir, la matière recueillie sera ordonnée et un document de diagnostic sera établi pour préparer le prochain atelier.

## Rappel de l'agenda

- Prochaine réunion le lundi 15 janvier prochain, 19h, à Munchhausen (salle polyvalente) sauf contordre

Le présent compte rendu sera adressé à tous ceux qui ont laissé leur adresse courriel sur la liste de présence, ainsi que le support de présentation, le diagnostic et l'invitation à la prochaine réunion.

Tous les documents seront disponibles sur l'adresse internet suivante :

<http://rnn-deltasauer.pragma-scf.com>